



Rennes, le 10/06/2021

## **Communiqué de presse**

### **« METROPOLES COOPERATIVES » : LE POLE METROPOLITAIN LOIRE BRETAGNE S'ENGAGE DANS LA PROMOTION D'UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU GRAND OUEST**

A l'heure où les collectivités sont mobilisées pour déployer et mettre en œuvre les différentes mesures du plan de relance initié par l'État, les métropoles et agglomérations d'Angers, Brest, Nantes et Rennes resserrent leurs liens au sein du Pôle métropolitain Loire Bretagne (PMLB) pour promouvoir un modèle de développement équilibré du grand Ouest en relation plus étroite avec les villes moyennes et les territoires ruraux.

Installés en septembre dernier, les élus représentants des quatre collectivités ont désigné Nathalie APPÉRÉ pour présider le PMLB et conduire l'élaboration de la feuille de route du mandat 2020-2026.

Adoptée le 1<sup>er</sup> avril 2021, cette feuille de route fixe deux objectifs prioritaires pour le Pôle métropolitain :

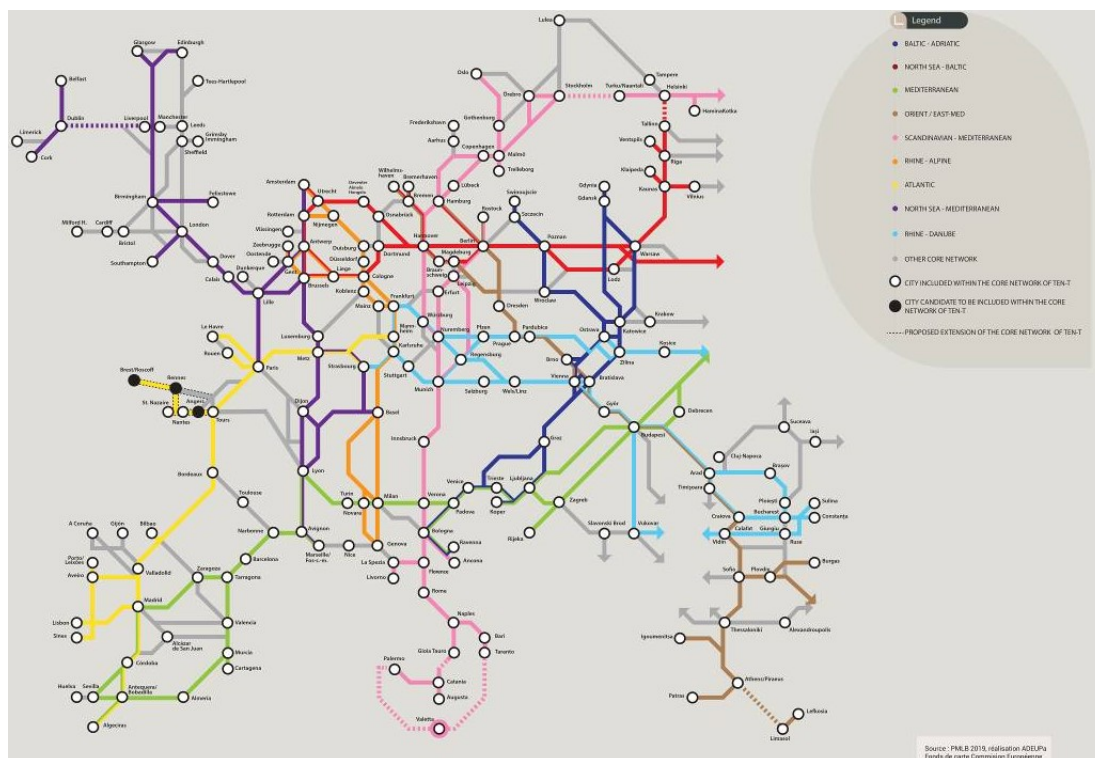
- être identifié comme un acteur de l'aménagement du territoire
- être un laboratoire territorial des coopérations au service des transitions dans le grand Ouest.

C'est dans ce contexte que Nathalie APPÉRÉ, Présidente de Rennes Métropole, Christophe BECHU, Président d'Angers Loire Métropole, François CUILLANDRE, Président de Brest Métropole, et Johanna ROLLAND, Présidente de Nantes Métropole ont interpellé la Ministre de la cohésion territoriale et des relations avec les collectivités pour demander à l'État de clarifier les financements spécifiques qu'il entend mettre à disposition des intercommunalités dans le cadre des contractualisations en cours (Contrats de relance et de transition écologique et Contrats de plan État-Région).

L'enjeu est en effet, pour les grandes agglomérations de l'Ouest, de maintenir un haut niveau d'investissement métropolitain, malgré l'affaiblissement de leurs ressources lié à la crise actuelle, tout en intensifiant les coopérations territoriales engagées par celles-ci avec leurs territoires voisins ou partenaires. À travers ces coopérations, les métropoles et agglomérations de l'Ouest souhaitent forger, en alliance avec les territoires ruraux et les villes moyennes, un autre modèle coopératif de développement métropolitain, accélérateur des transitions écologiques et socio-économiques.

C'est ainsi que le Pôle métropolitain Loire-Bretagne poursuivra sa mobilisation pour améliorer l'accessibilité du grand Ouest et projeter véritablement les territoires vers un modèle bas-carbone. Depuis 2019, ses membres plaident avec constance auprès de l'État et des instances européennes pour une évolution des schémas européens de transports en vue de mieux insérer l'espace Loire-Bretagne dans les réseaux nationaux et transnationaux. Cette insertion doit notamment permettre de mobiliser demain des financements européens pour des projets d'infrastructures stratégiques, comme le projet ferroviaire Liaisons Nouvelles Bretagne Pays de la Loire (LNOBPL).

**Projet d'extension du corridor atlantique du MIE et d'inscription des ports bretons au réseau central du Rte-t transmis à la Commission Européenne et à Jean Castex, Premier ministre les 5 et 16 mai 2021.**



### **Le Pôle métropolitain Loire-Bretagne en bref...**

Créé en 2012, le Pôle métropolitain Loire-Bretagne est une structure de coopération entre Angers Loire Métropole, Brest Métropole, Nantes Métropole et Rennes Métropole, soit un territoire de 104 communes et 1 650 000 habitants. Le périmètre de coopération Loire-Bretagne s'est construit sur des sujets stratégiques sur lesquels agglomérations et métropoles entendent se positionner ensemble en vue de contribuer au développement et à l'attractivité des territoires du grand Ouest à l'échelle nationale et internationale : accessibilité, développement économique, transition écologique.

→ Télécharger la [feuille de route 2020-2026 du PMLB](#)

→ Télécharger le [courrier au Premier Ministre - mai 2021](#)

## **Contact presse**

### *Services presse*

Bruno DOS SANTOS | Angers Loire Métropole - 02 41 05 40 67 - [bruno.dossantos@ville.angers.fr](mailto:bruno.dossantos@ville.angers.fr)  
Laurent BONNATERRE | Brest métropole - 02 98 00 82 05 - [laurent.bonnaterre@brest-metropole.fr](mailto:laurent.bonnaterre@brest-metropole.fr)  
Séverine RANNOU | Nantes Métropole - 02 40 41 67 06 - [severine.rannou@nantesmetropole.fr](mailto:severine.rannou@nantesmetropole.fr)  
Chloé JAMIN-LEGEAY | Rennes Métropole - 02.23.62.22.34 - [c.jamin-legeay@rennesmetropole.fr](mailto:c.jamin-legeay@rennesmetropole.fr)

### *PMLB*

Jennifer CHERUEL | Déléguée générale - 02 99 86 60 20 - [jennifer.cheruel@pmlb.fr](mailto:jennifer.cheruel@pmlb.fr)